



---

**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses  
et du Système général harmonisé de classification  
et d'étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques**

**Vingt-septième session**

Genève, 2 (après-midi) – 4 juillet 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour**

**Ordre du jour provisoire de la vingt-septième session**

**Additif**

**Liste des documents et annotations**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

ST/SG/AC.10/C.4/53      Ordre du jour provisoire de la vingt-septième session

ST/SG/AC.10/C.4/53/Add.1      Liste des documents et annotations

**Documents de référence (secrétariat)**

ST/SG/AC.10/30/Rev.5	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage de produits chimiques (SGH), cinquième édition révisée
ST/SG/AC.10/1/Rev.18	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, dix-huitième édition révisée
ST/SG/AC.10/11/Rev.5 et Amend.1 et 2	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, cinquième édition révisée et amendements 1 et 2
ST/SG/AC.10/C.4/50	Rapport du Sous-Comité d'experts sur sa vingt-cinquième session
ST/SG/AC.10/C.4/52	Rapport du Sous-Comité d'experts sur sa vingt-sixième session
ST/SG/AC.10/C.3/86	Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur sa quarante-troisième session

ST/SG/AC.10/C.3/88 Rapport du Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses sur sa quarante-quatrième session

## 2. Vice-présidence du Sous-Comité pour 2014<sup>1</sup>

Le Sous-Comité souhaitera peut-être élire un nouveau vice-président pour 2014. L'élection du bureau pour la période 2015-2016 aura lieu à la vingt-huitième session.

## 3. Critères de classification et communication des dangers

### a) Travaux du Sous-Comité d'experts sur le transport des marchandises dangereuses

Les participants aux travaux du Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques qui ne participent pas habituellement aux travaux du Sous-Comité TMD sont invités à participer aux travaux du Sous-Comité TMD quand celui-ci discute des dangers physiques en tant que centre de liaison SGH (voir ST/SG/AC.10/C.4/2, par. 43 b)). Lors de sa quarante-cinquième session, le Sous-Comité TMD, en tant que centre de liaison SGH, abordera les questions relatives aux dangers physiques probablement le 30 juin et le 1 juillet 2014.<sup>2</sup>

#### i) Dangers physiques

ST/SG/AC.10/C.4/2014/2 (Allemagne)	Mise en œuvre d'un nouveau chapitre 2.17 «Matières explosives désensibilisées» dans le SGH et application des «Procédures de classement, méthodes d'épreuve et critères relatifs aux matières explosibles désensibilisées» dans une nouvelle partie V du Manuel d'épreuves et de critères
ST/SG/AC.10/C.4/2014/4 (France)	Utilisation de la cellulose dans l'épreuve O.2 (Épreuve pour les liquides comburants) (ONU) et l'épreuve O.3 (Épreuve pour les solides comburants) (ONU)
ST/SG/AC.10/C.4/2014/11 (IME, SAAMI)	Correction à la figure 2.1.3: Procédure d'affectation à une division de la classe des matières et objets explosibles

#### ii) Autres questions pertinentes

ST/SG/AC.10/C.4/2014/8 + document informel INF.5 et –/Add.1 à 5 (Secrétariat)	Utilisation du Manuel d'épreuves et de critères dans le contexte du SGH
---	---

<sup>1</sup> Voir le rapport du Sous-Comité à sa vingt-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/52, paragraphes 52-53).

<sup>2</sup> Pour plus de détails voir ST/SG/AC.10/C.3/89. Les délégués intéressés doivent s'inscrire pour les deux sessions.

Le Sous-Comité souhaitera peut-être noter que plusieurs documents relatifs à la révision des épreuves dans le Manuel d'épreuves et de critères ont été soumis à l'examen du Sous-Comité TMD sous le point 2 de son ordre du jour (voir ST/SG/AC.10/C.3/89/Add.1)<sup>3</sup>.

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des travaux du Sous-Comité du transport des marchandises dangereuses en ce qui concerne les questions intéressant le Sous-Comité.

**b) Questions pratiques de classification**

ST/SG/AC.10/C.4/2014/10 (États-Unis d'Amérique) Propositions pour résoudre des problèmes inhérents au programme de travail du groupe de travail informel par correspondance sur les questions pratiques de classification

**c) Travaux du groupe de travail TMD-SGH sur les critères relatifs à la corrosivité**

ST/SG/AC.10/C.4/2014/3 (Pays-Bas) + Document informel INF.3 Mise à jour sur les travaux du groupe informel intersession sur les critères relatifs à la corrosivité

Le groupe informel mixte (TMD-SGH) sur les critères de corrosivité se réunira le mercredi 2 juillet (dans l'après-midi) à la salle XII, durant la vingt-septième session du Sous-Comité SGH, après l'ouverture de la session. Des précisions sur l'ordre du jour provisoire de la réunion seront fournies ultérieurement sous la forme d'un document informel.

**d) Dangers d'explosion des poussières**

Aucun document n'a été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance sur les dangers d'explosion des poussières depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/52, paragraphe 20).

**e) Toxicité par aspiration: critère de viscosité pour le classement des mélanges**

Aucun document n'a été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/52, paragraphe 21).

**f) Nanomatériaux**

ST/SG/AC.10/C.4/2014/9 (France) Examen de l'applicabilité du SGH aux nanomatériaux

**g) Divers**

ST/SG/AC.10/C.4/2014/5 + Document informel INF.4 (États-Unis d'Amérique) Proposition d'inclure les gaz pyrophoriques dans le SGH en tant que catégorie de danger dans la classe de danger des gaz inflammables

<sup>3</sup> <http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3age.html>

#### **4. Questions relatives à la communication des dangers**

**a) Révision de la section 9 de l'annexe 4**

ST/SG/AC.10/C.4/2014/1 (Allemagne) Révision de la section 9 de la fiche de données de sécurité

**b) Étiquetage des petits emballages**

ST/SG/AC.10/C.4/2014/6 (CEFIC) Étiquetage des petits emballages

**c) Amélioration des annexes 1 à 3 et rationalisation des conseils de prudence**

Aucun document n'a été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. L'expert du Royaume-Uni souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance sur l'amélioration des annexes 1 à 3 depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/52, paragraphes 34-36).

**d) Divers**

ST/SG/AC.10/C.4/2014/7 (FEA, CSPA, IPPIC, AISE) Variations mineures dans les dangers et les conseils de prudence

#### **5. Mise en œuvre du SGH**

**a) Élaboration d'une liste des produits chimiques classés conformément au SGH**

Aucun document n'a été soumis sous ce point de l'ordre du jour au moment de la rédaction du présent document. L'expert des États-Unis d'Amérique souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance depuis la dernière session. Pour référence, se reporter au rapport du Sous-Comité sur sa vingt-sixième session (ST/SG/AC.10/C.4/52, paragraphes 41 et 42).

**b) Rapports relatifs à l'état de la mise en œuvre du SGH**

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l'état d'avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d'activités respectifs.

**c) Coopération avec d'autres organes ou organisations internationales**

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

**d) Divers**

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

**6. Mise au point de directives pour l'application des critères du SGH**

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

**7. Renforcement des capacités**

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de leurs activités concernant le renforcement des capacités ou de tout autre projet entrepris en relation avec le SGH.

**8. Questions diverses**

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n'avait été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

**9. Adoption du rapport**

Conformément à la pratique établie, le Sous-Comité souhaitera peut-être adopter le rapport sur sa vingt-septième session, sur la base d'un projet élaboré par le secrétariat.

---